



INTERPOL

**S'INSCRIRE DANS LA DYNAMIQUE DE L'ÉPOQUE ET
CONSOLIDER LES ESPOIRS D'UN SIÈCLE –
UN INTERPOL PRÊT À AFFRONTER L'AVENIR**

M. MENG Hongwei, Président d'INTERPOL

86^{ème} session de l'Assemblée générale d'INTERPOL

26 septembre 2017

Beijing (Chine)

Votre Excellence Monsieur GUO Shengkun, Conseiller d'État et Ministre de la Sécurité publique de la Chine,

Votre Excellence Monsieur Jan JAMBON, Vice-Premier ministre et Ministre de l'Intérieur de la Belgique,

Votre Excellence Monsieur Ahmad Zahid HAMIDI, Vice-Premier ministre et Ministre de l'Intérieur de la Malaisie,

Votre Excellence Monsieur Nebojša STEFANOVIĆ, Vice-Premier ministre et Ministre de l'Intérieur de la Serbie,

Mesdames et Messieurs les Ministres de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Justice,

M. Jürgen STOCK, Secrétaire Général d'INTERPOL,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents et Membres du Comité exécutif d'INTERPOL,

Mesdames et Messieurs les Chefs de police,

Mesdames et Messieurs les Chefs et représentants des Bureaux centraux nationaux,

Chers partenaires et observateurs,

Mesdames et Messieurs les délégués des pays membres d'INTERPOL,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Zaoshang Hao. Good morning. Bonjour. Buenos días. Assalam alaikum.

Je vous remercie et vous souhaite à nouveau la bienvenue. C'est un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous en ce jour exceptionnel et de déclarer ouverte la 86^{ème} Assemblée générale d'INTERPOL. Nous avons eu le plaisir d'entendre le discours d'une grande hauteur de vues prononcé par le Président Xi, qui a témoigné de sa clairvoyance en matière stratégique et de ses qualités de dirigeant. En reconnaissant le rôle essentiel d'INTERPOL et en annonçant un généreux soutien de la part du gouvernement chinois, le Président Xi nous offre une source d'inspiration. J'ai la certitude que les conseils et la contribution de la Chine vont donner une véritable impulsion à cette réunion, à l'avenir d'INTERPOL et à la sécurité dans le monde.

Au cours de l'année écoulée, j'ai eu la chance de me rendre dans de nombreux pays membres de l'Organisation, de rencontrer personnellement leurs dirigeants ainsi que nos partenaires. Je me suis complètement plongé dans le fonctionnement, les défis et les activités quotidiennes d'INTERPOL.

Je tiens à remercier le Secrétaire Général, M. Jürgen Stock, pour son soutien total. Et je remercie également tout le personnel du Secrétariat général d'INTERPOL pour sa contribution, ainsi que les membres du Comité exécutif pour leur précieux avis. Grâce à vous, INTERPOL bénéficie de l'expertise et de l'aide de toutes les régions.

Chers collègues, beaucoup de travail nous attend cette semaine. Nous allons examiner un document qui trace les grandes lignes de notre position sur la sécurité mondiale, donner un coup d'accélérateur à l'initiative INTERPOL 2020, et étudier les propositions relatives à la procédure et aux critères d'adhésion à l'Organisation. Nous allons évoquer des avancées et des défis étroitement liés.

L'Assemblée générale est l'institution suprême de l'Organisation, et sa réussite est indispensable à notre développement. C'est pourquoi j'aimerais vous faire part de mes idées sur l'avenir d'INTERPOL. Comme le disaient nos ancêtres chinois, « celui qui ne peut pas faire de plans pour dix mille générations ne peut pas faire de plans pour le présent ». Nous devons prendre de la hauteur et regarder plus loin pour pouvoir envisager l'avenir et le destin de l'Organisation.

Le monde connaît actuellement de profonds changements, comme il n'en a pas connu depuis la Seconde Guerre mondiale. « C'était le meilleur et le pire des temps ». Grâce au système de gouvernance mondiale mis en place au lendemain des guerres dévastatrices, la paix et le développement règnent dans le monde depuis plus de 70 ans. Mais les problèmes et les conflits sont en augmentation : des « cygnes noirs » politiques ont fait leur apparition ; la mondialisation suscite un rejet croissant ; l'Europe est démunie face au problème des réfugiés ; la menace du terrorisme plane sur le monde. Comme l'a écrit un poète chinois, le courant d'air dans la pièce annonce la tempête qui arrive des montagnes ; ce sont là les signes de la tension sous-jacente.

Pendant ce temps, un cycle de révolution scientifique et industrielle se profile : on utilise des drones dans de nombreux domaines ; l'intelligence artificielle a battu les maîtres humains du jeu de go ; la reconnaissance faciale peut non seulement révéler notre identité, mais aussi nos capacités, nos émotions et nos pensées. Dans 15 ans, la plupart des voitures qui circulent dans nos rues pourraient bien ne plus avoir de conducteur ; dans 20 ans, l'informatique quantique sera peut-être capable de déchiffrer tous nos mots de passe en un clin d'œil. Ces évolutions vont changer nos vies, notre monde et la criminalité tels que nous les connaissons. Les défis que nous devons relever n'ont jamais été aussi importants.

La première vague nous a déjà atteints. De 2000 à 2016, plus de 70 000 attentats terroristes se sont produits, et nous ne trouvons toujours pas la parade. Chaque année, 170 millions de cyberinfractions sont commises, entraînant des pertes d'un montant estimé à 445 milliards d'USD, et seule une affaire sur 1 000 est élucidée. Et tout cela ne fait que commencer.

Chers collègues,

Une nouvelle vague approche et nous devons en tirer parti. Les pays, les organisations internationales et le secteur privé vont tous être mis à l'épreuve. Évoluer avec son époque et conquérir une position avantageuse dans la nouvelle architecture, ou ne pas évoluer et rester à la traîne, pour finalement être perdant : telle est la question.

Je remercie nos prédécesseurs pour l'héritage qu'ils nous ont laissé. Aujourd'hui, nous sommes la plus grande organisation intergouvernementale de police en nombre de membres ; nous demeurons au centre de l'action policière mondiale, et notre rôle moteur, unique en son genre, reste irremplaçable. Les principes de la coopération, du « gagnant-gagnant », de la neutralité, de l'inclusivité, du professionnalisme, de la prudence, du souci de perfection et de la fraternité sont ceux auxquels nous avons toujours accordé de l'importance. Ils sont le patrimoine qui a permis à l'Organisation de surmonter les fluctuations des cent dernières années. Ils sont les marches que nous gravissons pour être à la hauteur des défis qui se présentent à nous. Ils représentent l'esprit que nous devons perpétuer. Mais les choses que nous connaissons bien, pour bon nombre d'entre elles, passeront bientôt au second plan, et nous devons apprendre à connaître

tout ce qui nous est encore peu familier. Nos atouts exceptionnels n'ont pas été totalement exploités, nous n'avons pas assez fait la démonstration de notre rôle de chef de file ; les attentes des pays membres ne sont pas encore satisfaites, tandis que le financement demeure un obstacle pour le développement de l'Organisation et de ses activités ; les capacités de recherche stratégique doivent être renforcées ; et nous devons élaborer un mécanisme d'équilibrage pour combler les déficits en capacités policières et mieux équiper nos pays membres afin qu'ils puissent lutter contre la criminalité mondiale. Ces problèmes, s'ils ne sont pas reconnus et traités comme il se doit, risquent d'aboutir à la marginalisation, voire à la disparition de l'Organisation.

Chers collègues,

Au fil du temps, des défis mais aussi des possibilités se présentent à nous. INTERPOL, qui relie les polices pour un monde plus sûr, combat la criminalité et protège la justice depuis près d'un siècle. Aujourd'hui, c'est nous qui portons le drapeau. Nous devons nous assurer qu'il ne tombe pas et que ses couleurs restent éclatantes, en cette période de tourmente. Nous devons le porter haut, assez haut pour faire peur à tous les malfaiteurs, assez haut pour susciter l'espoir parmi les peuples qui ont soif de paix, assez haut pour que nos enfants puissent voir la lumière de la justice.

L'INTERPOL de l'ère moderne doit être un INTERPOL prêt à affronter l'avenir.

Premièrement, comme INTERPOL se flatte d'être une organisation professionnelle et technique œuvrant en faveur de la coopération policière mondiale, il doit devenir un acteur clé de la gouvernance mondiale de la sécurité. Les forces de police jouent un rôle important dans le maintien de la sécurité, de l'état de droit et de l'ordre dans le monde entier, et comme notre Organisation est la leur, nous devons participer aux débats sur les questions relatives à la sécurité mondiale, au lieu de rester en retrait, en simples observateurs. L'Organisation doit avoir une voix, une place et un plan qui lui sont propres en ce qui concerne les enjeux stratégiques en matière de sécurité. L'exposé de principes dans lequel nous prenons position sur la sécurité mondiale est la première étape de ce processus.

Deuxièmement, comme INTERPOL excelle dans la fourniture de services techniques à toutes les polices, il doit devenir le siège de la lutte contre la criminalité internationale. Dans la mesure où cette criminalité prend une ampleur mondiale, nos actions le doivent aussi. L'Organisation a besoin d'unir les forces, de créer des plateformes et de rassembler des experts de haut niveau ; elle doit renforcer les capacités en matière d'appui stratégique et tactique de police, mieux répondre aux demandes de coopération et organiser davantage d'opérations ; elle doit devenir le centre névralgique du renseignement de police, de la coordination et des opérations.

Troisièmement, comme INTERPOL relie entre elles les autorités de police, il doit donner l'impulsion d'une action policière mondiale innovante. Pour lutter contre les nouvelles formes de criminalité, nous avons besoin d'une plateforme de coopération entre toutes les parties prenantes, à savoir les pays, les organisations internationales, les entités privées et la société civile, et cette plateforme doit permettre de diffuser les bonnes pratiques policières ainsi que les technologies et équipements modernes, et d'élaborer des principes directeurs en matière d'activités et de technologies policières.

Quatrièmement, comme INTERPOL prône la compréhension et l'amitié, il doit devenir une famille pour les polices du monde entier. En dépit des différences entre les pays, l'essence même du travail de tous les policiers est la lutte contre la criminalité et la protection du droit. Le professionnalisme et l'intégrité nous ont permis de tisser des liens d'amitié lorsque nous

combattions côte à côte la criminalité, et c'est encore plus vrai dans le monde globalisé et technologique actuel. Les infractions que nous voyons commettre ne peuvent plus être combattues avec succès par un pays agissant isolément. La moindre faille en un point du globe peut devenir la source d'un mal susceptible de faire des ravages dans le monde entier. En tant que policiers, nous devons donc absolument nous entraider car, ce faisant, nous nous aidons nous-mêmes.

Cette vision exige une planification rigoureuse, et j'envisage deux étapes : la première – qui commencerait l'an prochain et durerait jusqu'en 2023, année du centenaire d'INTERPOL – au cours de laquelle nous renforcerons le cadre définissant le rôle d'une Organisation prête à affronter l'avenir, les plateformes de lutte contre les nouvelles formes de criminalité et le système de financement, afin que celui-ci garantisse le développement de l'Organisation, ce qui se traduira par un rôle moteur plus actif et davantage d'influence, d'efficacité et de cohésion, INTERPOL assumant un rôle essentiel dans la gouvernance mondiale sur les questions de sécurité ; et la deuxième – qui s'étalerait de 2023 à 2030, lorsque les objectifs de développement durable des Nations Unies auront été atteints – au cours de laquelle une Organisation prête à affronter l'avenir aura été créée, un front uni et mondial échangeant des informations et ripostant à la criminalité aura pris forme, les capacités stratégiques permettant de prévoir et combattre ces futures formes de criminalité auront été considérablement développées, les déséquilibres entre les capacités policières auront été mieux pris en compte, et la structure interne aura été rationalisée, toutes ces évolutions faisant de l'Organisation un acteur important de la gouvernance mondiale sur les questions de sécurité.

Pour faire de cette vision une réalité, nous devons nous appuyer sur quatre axes stratégiques. Le premier correspond au renforcement du rôle moteur de l'Organisation au niveau mondial, qui est essentiel à sa survie et à son développement. Nous devons tisser des liens plus forts avec les responsables des services chargés des questions intérieures, de la justice et de la sécurité ainsi qu'avec les autorités de police, échanger avec eux des points de vue, coordonner nos actions et répondre à leurs attentes. La participation de plus de 30 ministres et plus de 50 chefs de police témoigne de ce consensus, dont je me félicite et me réjouis. L'Organisation doit trouver la bonne manière de se développer, et dans cette démarche, nous allons avoir besoin de soutien stratégique, que nous obtiendrons de la manière la plus efficace en tirant parti du potentiel des meilleurs laboratoires d'idées et universitaires internationaux. Une proposition de création d'un institut de recherches stratégiques va être présentée à l'Assemblée générale, et je vous demande de bien vouloir l'appuyer.

Le deuxième axe est celui de la lutte contre la cybercriminalité. À terme, toutes les formes graves de criminalité mondiale seront inséparables d'Internet, et quiconque sera doté de moyens et de dispositifs efficaces de lutte contre la cybercriminalité aura l'initiative.

Le troisième axe est la coopération avec toutes les parties prenantes. La coopération entre les pays, les organisations internationales, les entités privées et la société civile sera la principale voie à suivre pour combattre la criminalité. Le dialogue à haut niveau sur la lutte contre la cybercriminalité et la criminalité financière qui a eu lieu en juillet dernier, et les opérations qui ont suivi, ont constitué un bon début en ce sens.

Le quatrième axe consiste à équilibrer les capacités. C'est là un travail fondamental si l'on veut neutraliser les menaces qui planent sur la sécurité mondiale. Il faudrait consacrer plus de ressources de l'Organisation à faire disparaître les déserts policiers des économies les moins développées, et à renforcer les systèmes de formation de la police dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement, afin de répondre à leurs besoins urgents. Travailler dans la police, c'est prendre beaucoup de risques. On compte plus de 12 millions de policiers

dans le monde, et les pertes qu'ils subissent chaque année sont aussi considérables que l'aide qu'ils apportent. Permettez-moi de saisir cette occasion pour rendre hommage aux policiers qui ont perdu la vie, laissant derrière eux une famille, et pour remercier tous ceux qui apportent leur soutien aux services chargés de l'application de la loi. Je vous invite à appuyer la résolution relative à la création d'une fondation pour les familles de policiers endeuillées et d'un « mémorial des policiers victimes du devoir » sur notre site Web.

Chers collègues,

Toutes les grandes marches commencent par un premier pas. Nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant décisif entre la mise en œuvre d'INTERPOL 2020 et la conception de notre vision pour 2030. La réussite de cette Assemblée générale est encore une nouvelle étape dans les cent ans d'histoire de l'Organisation.

Nous devons créer des liens de solidarité. La coopération est inscrite dans les gènes de l'Organisation, tout comme la neutralité est sa ligne de vie. INTERPOL est la plateforme de la coopération policière, et non pas un champ clos où s'affrontent des intérêts contradictoires. Cet atout, unique en son genre, est le nôtre. L'esprit de coopération et de neutralité doit nous tenir à cœur autant que nos propres vies, et c'est ainsi, en représentant les intérêts de toute l'humanité, que l'Organisation peut prétendre à un haut degré de moralité. Qu'est-ce qu'INTERPOL ? C'est vous, policiers de tous nos pays membres. Cette organisation est la vôtre, alors vous devez penser pour elle, ne pas vous laisser distraire par des considérations politiques ou par tout autre élément susceptible de compromettre son unité, et protéger ses intérêts essentiels.

Nous devons être ouverts au changement. Comment INTERPOL, en tant qu'organisation internationale, peut-il continuer de vivre et rester jeune ? C'est nous, et personne d'autre, qui pouvons le garantir, en continuant à nous adapter, suivant en cela notre nature profonde. Pour une nouvelle organisation de coopération policière prête à affronter l'avenir, qui s'appuie sur son héritage, réforme ce qui est dépassé ou déraisonnable, et répond aux exigences de son époque.

Nous devons acquérir davantage de force. La sécurité est un besoin fondamental pour la survie de l'être humain, elle est le dénominateur commun de tous les pays. Depuis un siècle, nous œuvrons en faveur d'un monde plus sûr, et nous avons besoin d'une organisation plus forte pour lutter contre la criminalité et protéger la paix et la justice. Toutes les polices et la communauté internationale comptent sur nous pour cela. Nous sommes la passerelle entre le passé et l'avenir. Il incombe à notre génération de faire d'INTERPOL une organisation solide. Nous nous trouvons au bon moment, au bon endroit et avec les bonnes personnes pour remplir cette mission historique. Tant que la justice sera de notre côté, il n'y aura pas de bataille qui ne puisse être gagnée.

Et la victoire nous attend.

Xie Xie.
Shoukran.
Thank you.
Gracias.
Merci.